
ENSEMBLE POUR DES AGGLOMÉRATIONS DYNAMIQUES – 1

Les agglomérations sont officiellement définies comme des zones de vie et d'habitations fonctionnelles et cohérentes comprenant une *commune-centre* (par ex. Berne, Lausanne ou Zurich), des *zones suburbaines* directement adjacentes (par ex. Zollikofen, Renens ou Schlieren) et des *zones périurbaines* plus éloignées (par ex. Münsingen, Echallens ou Rümlang). Toutefois, quand il est question d'agglomérations dans le langage courant, celles-ci sont souvent essentiellement associées aux communes suburbaines ou périurbaines. Les stéréotypes, voire une certaine arrogance, nous font nous représenter, sous l'appellation « Agglo », une banlieue délaissée et peu attractive ou une zone pavillonnaire étriquée, souffrant d'un mitage du territoire important. C'est oublier que non seulement nombre de personnes y ont fondé un foyer, mais surtout rend d'autant plus difficile la prise de conscience des intérêts communs, des interdépendances et des défis qui se posent aux communes-centres et à leurs homologues suburbaines ou périurbaines tout comme de la nécessité d'une véritable politique d'agglomération.

Il convient d'initier cette prise de conscience et respectivement de la renforcer. Car, elle s'est déjà développée dans bien des domaines, notamment en matière de politique des transports, maintes communes le savent depuis longtemps. Sur le plan fiscal, les observateurs avisés en sont convaincus. S'agissant de politique sociale ou en ce qui concerne l'aménagement du territoire, le même sentiment est toujours fort: **ensemble, ça va mieux**. Pour faciliter ce sentiment d'appartenance dans les agglomérations, il faut donc des instruments spécifiques et adéquats, des institutions et des espaces politiques.

Le PS Suisse exige un renforcement de la démocratie. Il est indispensable de développer des outils démocratiques qui permettent aux agglomérations s'étendant au-delà des frontières communales, cantonales et parfois même nationales (les zones métropolitaines de Bâle, Genève-Lausanne et du Tessin) d'articuler et de défendre leurs intérêts. C'est la base même d'une politique en matière d'agglomération globale et orientée vers l'avenir.

Quatre mesures sont à disposition, qui peuvent être mises en œuvre et combinées de différentes manières en fonction des situations et des besoins:

1. **Des Réformes territoriales:** des fusions de communes ou de régions adjacentes peuvent largement contribuer à améliorer la gestion démocratique et efficace des zones urbaines et, finalement, à renforcer le fédéralisme.

2. **Des législatifs:** dans les communes ayant un très fort taux de pendulaires, la mise sur pied de législatifs - pour autant qu'ils n'existent pas encore - renforce les échanges politiques et la culture démocratique. Cela a un effet également particulièrement positif sur les projets à réaliser dans les agglomérations s'étendant au-delà des frontières communales.
3. **Un 4^e échelon démocratique:** l'Agglomération de Fribourg qui dispose d'un Conseil et d'un Comité d'agglomération, est un bon exemple de la forme que peut prendre - en Suisse - ce type de 4^e échelon démocratique. Les conférences régionales dont disposent différents cantons doivent être développées et démocratisées en ce sens. Il existe également des exemples intéressants à l'étranger, comme dans les zones métropolitaines de Lyon, Stuttgart ou Londres.
4. **Étendre la démocratie:** la démocratie politique est une chose, mais la démocratie peut et doit signifier encore beaucoup plus. Des formes novatrices de participation et d'émancipation des personnes peuvent être développées dans les domaines de l'économie (coopératives ou d'autres types d'économie sociale et solidaire), mais aussi de la formation et de la santé. Elles peuvent contribuer de manière décisive à des agglomérations vivantes, attractives et durables.